



PV CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 17 DECEMBRE 2020

- Réunion en visioconférence.
- L'ensemble des documents est repris sur : <https://cooptic.be/ferme/coco/?PagePrincipale>

QUORUM :

- *Présents : Vincent Dubuisson, Dominique Jadot, Sophie de Tollenaere, Nicolas Jouret, Willy Hourez, Vanessa Noulette, Maxime Seradni, Christiane Echterbille, Christine Claie, Christine Vander Maren*
- *Représentés : Laurent Bouchain donne sa procuration à Nicolas Jouret, Benoit Van Renterhem donne sa procuration à Christiane Dumont*
- *Excusé : Guy Lesent*
- *Absents : Philippe Deneubourg, Thérèse Duchene, Hélène Delfosse, Valentin Wery.*

A l'ordre du jour :

PV dernière réunion du CA (24 septembre 2020)

- Approbation

Ajout de divers éventuels

- Démission de Guy Lesent du Fifty One
- Appel aux volontaires « testeurs du nouveau site internet »
- Radio citoyenne : info

Infos relatives à l'équipe : info

- Globalement, l'équipe reste motivée et pleine d'idées, mais le manque de perspectives n'est pas toujours évident à gérer. Nous faisons des réunions d'équipe en visio toutes les semaines afin de garder le lien, de s'informer sur qui fait quoi, qui a besoin d'aide, etc...
- Les tâches actuelles sont globalement :
 - Souad : plateforme ateliers (yeswiki) développé avec Antoing, gestion des suivis des ateliers, mise sur pied du planning d'ateliers éphémères et stages, gestion newsletter, co-gestion projet cartes postales, co-rédaction rapport d'activités
 - Vanille : projet cartes postales, projet « Tadaaam » (scolaire : capsules vidéo sur les codes du théâtre, à destination des enfants des écoles francophones de Belgique), mise sur pieds de concertations interCC pour les scolaires, blind test à distance, contacts enseignants, projet boucle d'or, co-rédaction rapport d'activités
 - Svetlana : finalisation nouveau site internet, mise sur pieds nouvelles mouture Carnaval, co-rédaction rapport d'activité, gestion page Facebook
 - Hélène : comptabilité, assurance 'matériel', tableau des assurances, encodage adresses 'cartes postales', rangement cave,
 - Fabrice : travaux « placard » salle des fêtes, création de logos pour les plateformes, rangement cave, petits travaux, mise en page projet cartes postales...
 - Katheline : support à différents collègues/projets, rangement cave, concertations sectorielles, administratif et budget, développement des yeswiki ('ateliers') et 'répertoires culturels')

+ pour tous : concertations sur différents projets à plusieurs, réunions d'équipe hebdomadaires (en visio),

- Le Bagic de Vanille est suspendu actuellement (il n'a pas débuté).
- De nouvelles initiatives collaboratives voient le jour
 - Entre CC :

- Yeswiki plateforme « ateliers » pour échange de répertoires et de bonnes pratiques dans le cadre des ateliers et stages menés avec des artistes animateurs
- Yeswiki plateforme « répertoires culturels » pour échange de répertoire et de bons plans en matières de groupes et artistes musiciens à programmer en petite jauge, petits lieux, etc...
- Avec les associations locales et les services communaux : coups de main du CCL au PCS, coups de main de la bibliothèque envers le CCL (aides yeswiki), conseils et projet de publicité commune des spectacles adultes avec le CDHO.

Bilan provisoire 2020 : info & décision

Info :

Le budget 2020 avait été réajusté en septembre suite au premier confinement. Le bilan provisoire 2020 a été préétabli sur base de la situation au 31/10/2020 et prévoit un bilan à l'équilibre du fait qu'il y a un équilibre entre la diminution des recettes et des dépenses. De nombreuses recettes (entrées, bar, subsides privés) représente un manque à gagner qui a été compensé par les non-dépense pour activités.

Toutes les charges fixes ont été maintenues, de même que les salaires (sauf que nous n'avons pas procédé au remplacement du mi-temps de Souad pendant qu'elle-même remplaçait Svetlana, en congé de maternité).

- Le CDHO demande au CCL de ne pas facturer les 500€ pour les parutions de **pub dans le Balotil**.
- **Ateliers permanents** : que fait-on par rapport au remboursement des participants des ateliers annulés pendant la 2^e vague ; et pour les animateurs qui ne peuvent pas maintenir leurs ateliers ? Quelle politique établir pour les cas similaires dans le futur ?

Décision du CA :

- Annulation la facture du CDHO pour 2020
- Ateliers :
 - Les participants dont les ateliers ont dû être supprimés ne sont pas remboursés mais reçoivent un bon à valoir au prorata du nombre de séances annulées COVID. (bon valable jusque fin 2021)
 - Si stages annulés > remboursement intégral et immédiat des participants
 - Animateurs : On ne prévoit pas de dédommagement aux animateurs à pd de la 2^e vague COVID.
 - Ateliers en visio :
 - Les animateurs sont payés normalement
 - Encourager les animateurs à chercher des solutions alternatives au présentiel dès à présent.
 - Apd de janvier 20221, les participants devront payer leurs séances en visio. (pas de réclamation d'argent de manière rétroactive sur la 2^e vague, où la directive n'était pas claire).

Budget prévisionnel 2021 : info & décision

Info :

Le budget prévisionnel 2021 a été établi en tenant compte au maximum des changements à prévoir compte tenu de la crise sanitaire. Les activités impliquant de grands rassemblements ont été modifiés.

- 2 propositions de budget =
 - Budget avec activités « normales » : - 15 600€
 - Budget avec activités « modestes » : - 3500€

Globalement :

- les subventions publiques restent stables.
- Certaines subventions privées risquent de ne pas être reconduites (Fifty One notamment).
- Aide spécifiques au COVID : exonération ONSS (10 522 €) + aide Cinéma (7500€)
- Réduction des recettes entrées, bar, participation ateliers (-1/3 globalement)
- Nous avons un 1,5/5^e de plus qu'auparavant (Souad est à mi temps, et Katheline est descendue 4/5^e).
- Les frais fixes restent et nous ne souhaitons pas toucher aux salaires (sauf si chômage volontaire)
- Les activités à caractère « grand rassemblement & grandes jauges » sont modifiées.
- Nous donnons priorité aux reports de 2020
- Nous publierons 2 Balotils au lieu de 3 (accord avec Ville pour « le fil de Leuze » de février à avril)

- Frais d'enregistrement du bail emphytéotique (montant à demander au notaire)
- A SAVOIR :
 - Il semble indispensable de racheter au moins 50 chaises pour la mise à disposition de matériel associatif
 - La rénovation des WC du Novelty nous paraît indispensable pour 2021
 - Le budget ne prévoit pas de changement de camionnette ni autre investissement à amortir.

Décision du CA .:

- Opter pour le budget « modeste & réaliste » comme directives provisoires.
- Ne pas approuver le budget aujourd'hui mais de l'approuver vers février (après travail avec l'équipe suite aux directives gouvernementales du 15/1/2021).
- Post-poser l'investissement des 50 chaises (à réviser en février).
- Demande d'accord de principe pour avoir recours au chômage « corona » (uniquement sur base volontaire des travailleurs et sans que cela n'impacte les missions du travailleur concerné).

Subventions extraordinaires et prix : info

Bonne nouvelle ! le CCL a décroché plusieurs subsides extraordinaires ainsi que de reconnaissances externes :

Appel à projet « Un futur pour la culture »

Le CCL a porté les candidatures de 2 compagnies d'artistes, l'un dans le cadre d'une bourse, l'autre pour une résidence. Et bonne nouvelle : tous les 2 ont été retenus ! Beaucoup de candidats et peu d'élus (candidatures de 820 bourses et 178 résidences : 238 retenus sur les 998 candidats, soit ¼ retenus), et nous en sommes ☺

Il s'agit de bourses pour les compagnies, et pas de subsides pour le CCL en tant que tel. Les artistes reçoivent donc les bourses pour développer un projet artistique (théâtral en l'occurrence) et s'engagent à mener une part de la construction de leur projet à Leuze, avec le CCL.

Cela signifie que nous aurons donc 2 projets dont une part sera travaillée à Leuze, avec des activités en lien / pour le public leuzois.

Concrètement, il s'agit de :

- (bourse : 7650€, Cie la Synecdoque, théâtre jeune public/scolaire) : « **Boucle d'or** » (titre provisoire) : ateliers philo sur le thème de la différence (récolte de la parole des gens pour nourrir le spectacle scolaire qui prendra la forme de théâtre invisible faisant incursion en classe > le spectacle se jouera aussi à Leuze plus tard)
- (résidence : 30 000€, Cie Sur le Fil & Thomas Prédour : Théâtre action, musique et marionnettes.) : « **Qu'avons-nous (encore) en commun ?** » : Travail de recherche en vue de la création d'une pièce de théâtre sur le thème des communs, de ce qui fait société dans un climat qui prône l'individualisme et la distance entre les individus. Etapes de recherche et étapes de travail construites et présentées à Leuze. Représentation spectacle à Leuze plus tard également.

Fédération Wallonie Bruxelles : subvention extraordinaire :

1600€ ont été décrochés pour le projet « TADAAAM » qui vise à associer une classe de primaires à la réalisation de capsules vidéo expliquant ce qu'est le théâtre aux autres élèves. Cette capsule pourra être utilisée par les autres CC.

DH : concours

Le projet des Sœurs Coquelicot a été sélectionné par le journal la Dernière Heure pour faire l'objet d'un vote du public (avec subside d'AXA à la clé) dans la catégorie « seniors ».

Salle des fêtes : info (suivi)

La réunion a eu lieu entre M. Willy Hourez, M. Rudy Bral, M. Jean-Luc Godart, Mme Paola Martinato, Dominique Jadot, Hélène et Katheline.

Les besoins de tous ont été entendus et la volonté de trouver une solution durable est réciproque et plusieurs éléments ont été réaffirmés. Concrètement, il a été convenu que :

- Les occupants récurrents doivent être listés et pré-encodés dans l'agenda afin d'éviter les doubles occupations
- Le CCL (au même titre que les écoles et conformément à la convention Ville-CCL) doit pouvoir réserver la salle jusqu'à 3 ans l'avance > Jean-Luc et Paola s'en chargent
- Une rencontre doit être organisée entre le centre culturel et le service enseignement.

Katheline a également profité de la réunion pour aborder (et qui seront importants à suivre) :

- Question de la gestion du Coron > même principe que la Salle des Fêtes, géré par un employé de la Ville.

- Demande d'une réflexion quant à la possibilité pour le CCL de bénéficier de modalités d'occupation facilitées pour les maisons de village de l'entité, ceci pour faciliter les démarches de décentralisation du CCL.

Novelty : infos & décision

Un bal emphytéotique (27 ans) a été soumis au CCL par les notaires DeVos et Mertens, nous l'avons transmise aux Œuvres Paroissiales.

Notre proposition prévoit :

- Une résiliation possible moyennant un préavis de 3 mois
- Un canon annuel de 3600€ (payable en 4 tranches trimestrielles)

Accord des Œuvres Paroissiales sur le projet de bail à deux conditions :

- Indexer le montant du canon (indexation annuelle)
- Occupation à titre gratuit du Cinéma
 - Les Œuvres Paroissiales ont déjà bénéficié d'une formation pour l'utilisation du matériel, donc ils peuvent y être autonomes. Toute prestation de régisseur serait facturée. La demande d'occupation est faite à titre préventif et donc sans précision du nombre de séances / an.

Décision du CA :

- Le CCL refuse l'indexation automatique du canon mais accepte l'occupation à titre gratuit à hauteur de 3 séances par an (avec délais de réservation de 3 mois, aux mêmes conditions que les autres associations leu-zoises). Si le refus de l'indexation bloque le projet alors le CCL accepte de le payer mais en refusant l'occupation gratuite.

A vérifier :

- Paragraphe en doublon page 3 (point 9).
- Date et procédure signature du bail en janvier.
- Frais d'enregistrement à charge de l'emphytéote. Question sur les frais de notaire à résoudre (qui paye, quel montant).

Pavillon du Coron : suivi

Le chantier se poursuit, le CCL est associé pour le point « équipement », malheureusement l'enveloppe budgétaire est presque vide. L'équipe du CCL tente de trouver le meilleur compromis entre équipement minimal et faibles coûts. (Rencontre prévue en janvier.)

Fin de chantier prévue pour l'été 2021.

Divers :

- **Démission du CA**
 - Guy Lesent a démissionné du Fifty One > démission du CA (chambre privée).
 - Procédure = appel à candidat en AG
 - Remerciement : abonnement cinéma (abo 5 places)
- Appel aux volontaires « **testeurs du nouveau site internet** » > tester le site fin janvier, avant dernières corrections et mise en ligne.
- **Radio citoyenne** : info. CCL partenaires pour ateliers... Projet à détailler...

Point à prévoir lors d'un prochain CA :

- **Bilan 2020 & budget 2021 définitifs**
- **Remplacement de Guy Lesent**
- **Reprise de perspectives d'activités Post Covid ?**

Agenda :

Prochaine(s) réunion(s) du CA : fin février / début mars > date à choisir via sondage dates.